

Réf: Dossier 295897

Avis de constitution

SOCIETE « ANUSHKA CENTER »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU IMMEUBLE
KONNOR II, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Jan 2024, et enregistrés à Yopougon le 22 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANUSHKA CENTER »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- RESTAURANT
- PATISSERIE
- POISSONNERIE
- BOUCHERIE
- SUPERETTE
- RESIDENCES
- IMMOBILIER
- BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
- FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES
ET DIVERS
- MOBILIER DE BUREAU
- IMPORT/EXPORT
- PRESTATION DE SERVICES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous

biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU
IMMEUBLE KONNOR II, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme AKPLOGAN GUYONNE ANOUCK
ROSELAND SETONDJI (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-02571 du 12/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14939/GTCA/RC/2024 du 12/03/2024

